



PARTI RADICAL
Liberté, Égalité, Fraternité

CALENDRIER – ELECTION A LA PRESIDENCE DU PARTI RADICAL 2017

Mardi 20 juin :	Adoption du règlement électoral et du calendrier Election des membres de la Commission permanente de Contrôle par le Comex
Mercredi 12 juillet :	Réunion de la Commission permanente de Contrôle (CPC*) Adoption des modalités de vote Validation de la liste des Présidents de fédération pouvant parrainer un candidat à la Présidence Validation des règles d'adhésion
Mi juillet:	Envoi d'un courrier à tous les adhérents précisant le calendrier électoral et les démarches à suivre pour être candidat ou parrainer un candidat (pour un Président de Fédération)
Dimanche 30 juillet :	Arrêt de la prise en compte des nouvelles adhésions
Mercredi 6 septembre :	Fin du dépôt des candidatures à la Présidence du Parti
Vendredi 6 octobre :	Arrêt de la prise en compte des renouvellements d'adhésion Pour les adhérents 2014, 2015 et 2016
Vendredi 13 octobre :	Délai limite de fin de validation de la liste électorale par la Commission de vérification des pouvoirs Possibilité pour les candidats de la consulter sur place et de la contester dans un délai d'une semaine
Vendredi 20 octobre :	Validation définitive de la liste électorale
Semaine du 6-12 novembre :	Vote du 1er tour
Semaine 20 – 26 novembre :	Vote du 2ème tour
Samedi 9 décembre :	Congrès du Parti Radical Lecture solennelle des résultats

**La commission permanente de contrôle est présidée par Didier BARIANI : conformément à l'article 7 du règlement électoral, les autres membres sont : Didier MAUS, Henri BOUVET, Sophie JOISSAINS, Patricia LALONDE, Véronique MARCHET, Jean-Luc CAEDDU*